



**RAPPORT SUR LA SITUATION POLITIQUE
ET NOS ORIENTATIONS**

10 juiyé 2022

On kongré pou chouké nou





Pou nou konstwi Gwadeloup,

Nou ka konstwi ANG

1. L'ALYANS NASYONAL GWADLOUP

« Nous nous inscrivons dans les combats menés par Hégésippe Légitimus, Achille René-Boisneuf, Paul Valentino, Rosan Girard, Albert Béville, le PCG, le GONG, le groupe La Vérité, le CPNJG, l'UTAUPG-PTG, l'UPLG, le MPGI. Chacune de ces personnalités et de ces organisations a, à sa façon, en fonction des conditions historiques, pensé la patrie guadeloupéenne. Nous acceptons leurs héritages, non comme des discours et propositions immuables, mais comme des éléments structurants pour penser notre propre situation. »

1.1.Nature de l'organisation

Alyans Nasyonal Gwadeloup (ANG) est un parti politique guadeloupéen. Il a été constitué en tant que tel le 30 janvier 2022, par décision de son assemblée générale constitutive.

L'ANG regroupe des Guadeloupéens désireux de s'engager en faveur de l'expression politique et la représentativité institutionnelle de la Nasyon Gwadeloup.

L'ANG accordant une importance essentielle à l'égalité des sexes et des genres, l'utilisation des termes d'adhérent, militant, candidat, sympathisant ou autre s'entend sans aucune distinction de genre et de sexe.

1.2.Origines de l'organisation

L'histoire de l'ANG commence en 2006 à partir de la volonté de jeunes conscients de la nécessité d'une Guadeloupe différente et de patriotes plus expérimentés. Des actions ont été réalisées ponctuellement : campagne d'affichage de drapeaux et de panneaux, participation en 2007 à la réalisation de la fresque commémorant le massacre de mai 1967, à la Darse avec d'autres organisations patriotiques.

Entre 2006 et 2008, l'ANG a travaillé avec ces organisations à la création d'un front commun. En 2009, l'ANG fait partie des 48 organisations constituant le Lyannaj Kont Pwofitasyon (LKP).



Après 2009, l'ANG a continué le travail d'unité pour l'émancipation de la Guadeloupe en participant à la création du FKNG (Fos pou Konstwi Nasyon Gwadeloup), puis du FPAC (Forces Patriotiques Anticolonialistes Anticapitalistes).

En 2012, la volonté d'explorer d'autres voies de lutte, notamment le terrain économique, de plus en plus vivace chez les plus jeunes membres de l'organisation, débouche sur une séparation avec le FKNG.

En 2018 et 2019, les réunions reprennent afin de relancer un mouvement politique sur de nouvelles bases.

Cette réflexion va se concrétiser en 2020, après la longue période de confinement due à la crise du Covid, pendant laquelle plusieurs groupes de discussions fleurissent, faisant germer à la fois un sentiment d'impuissance et une volonté de prise en main des affaires guadeloupéennes.

Le bouillonnement issu de ces groupes de discussions va inciter les fondateurs à rassembler d'autres Guadeloupéens en vue de relancer le mouvement sur la scène publique.

Une première rencontre est organisée en juillet 2020 avec une base élargie de militants, puis une seconde le 30 août 2020 pour adopter la charte fondatrice de l'ANG. Une équipe de 25 personnes est alors constituée en bureau politique, le « Boula », et en septembre 2020, l'ANG se dévoile en publiant des vidéos sur les réseaux sociaux avec des membres venus de tous les horizons, unis sous la bannière du nationalisme.

Elle est une émergence du mouvement nationaliste. Elle est héritière de différents courants, évolutions, expériences du mouvement de libération nationale.

Aussi, l'ANG se reconnaît dans les combats menés par Hégésippe Légitimus, Achille René-Boisneuf, Paul Valentino, Rosan Girard, Albert Béville, PCG, GONG, CPNJG, UTA-UPG-PTG, UPLG, MPGI. Chacune de ces personnalités et de ces organisations a, à sa façon, en fonction des conditions historiques, pensé la « patrie » guadeloupéenne.

1.3. Buts de l'organisation

Le combat de l'ANG vise à faire exister institutionnellement, juridiquement, politiquement la nation guadeloupéenne, condition incontournable pour nourrir et faire grandir la conscience nationale du peuple guadeloupéen.

Il vise aussi à faire exister - au sens de lui donner les moyens et de la préserver - la nation culturellement, économiquement, foncièrement. Les principes et la philosophie politiques de l'ANG sont contenus dans sa Charte fondatrice.



2. NOTRE PAYS, NOTRE PEUPLE

2.1. Notre espace géographique

Notre pays, la Guadeloupe, est un archipel constitué par six îles habitées nommées :

- Basse-Terre, Grande-Terre, Marie-Galante, Terre-de-Haut, Terre-de-Bas, Désirade

Plusieurs îles non habitées font aussi parties de notre territoire.

Notre territoire maritime délimite nos frontières avec : Barbade, Montserrat, Antigua & Barbuda, Dominique, Venezuela.

- 6 653 km² de mer territoriale,
- 90 570 km² de zone économique exclusive.

2.2. Notre écosystème naturel

A pa déwò tousèl lanati tèwbolizé. Akaz osit.

2.2.1. Un écosystème riche et fragile

- UN ÉCOSYSTÈME RICHE, EN DANGER

La biodiversité de la Guadeloupe est rare et reconnue comme telle au niveau international, résultat de facteurs bioclimatiques et géographiques. Cette richesse caractérisée par un fort taux d'endémisme est cependant menacée par la dégradation mondiale des conditions climatiques, les comportements humains et sa gestion par les pouvoirs publics.

- RISQUES NATURELS POTENTIELLEMENT DESTRUCTEURS

Notre pays combine deux types de risques naturels majeurs : **géologique et climatique**.

Le risque géologique est sismique et volcanique, tandis que le risque climatique est cyclonique.

L'irrégularité et le niveau d'imprévisibilité de ces phénomènes naturels les rendent difficilement gérables par les populations non organisées et peu informées.

Leurs effets catastrophiques ont été plusieurs fois expérimentés par nos populations, mais sur des générations souvent très distinctes. Ce qui rend la mémoire et la transmission d'expériences très faibles.

- LA DÉGRADATION DE LA NATURE



À la contrainte naturelle, les dégradations climatiques généralisées liées aux activités humaines, comme d'ailleurs la destruction des espaces naturels en ont renforcé l'impact sur l'écosystème. L'un des exemples les plus significatifs de ces évolutions négatives est à constater avec la situation de la mangrove. Il faut d'ailleurs signaler, et c'est le plus grave, que si le système naturel s'organise en résilience après ses propres crises, l'impact des activités humaines serait, lui, irréversible.

2.2.2. Un avenir sombre et une gestion inadaptée de l'écosystème naturel

Le modèle économique libéral a mis l'espace naturel au service de la croissance industrielle.

La situation catastrophique déjà significativement exprimée aujourd'hui, nous conduit inexorablement - et si rien de concret et de décisif n'est fait - vers une dégradation majeure de nos espaces naturels et des conditions de vie des populations futures.

2.3. Notre peuple, notre nation

Il existe objectivement une nation guadeloupéenne.

2.3.1. Une nation en émergence depuis le crime esclavagiste

La formation de notre peuple tire son origine de la mise en esclavage sur ce sol de Guadeloupe de populations déportées d'Afrique afin de servir le développement du capitalisme européen et singulièrement français, après que les Kalina qui peuplaient cette terre furent massacrés par les colonisateurs. Elle s'est aussi enrichie de l'arrivée de populations originaires d'Inde, du Liban et de Syrie, ainsi que d'autres caribéens, dont les Haïtiens, les Dominicains et les Dominiquais.

Cette formation historique de la population a constitué une culture propre à la Guadeloupe, et donc un peuple, ainsi que les ferments de l'émergence d'une nation : la **Nasyon Gwadeloup**.

Nation née dans la colonisation et issue de celle-ci - comme toutes celles de la Caraïbe -, la **Nasyon Gwadeloup** est une réalité objective, malgré l'opposition que lui fait la stratégie assimilationniste française qui contrarie encore son expression politique et culturelle.

Notre peuple s'est formé distinctement sur un territoire, par une histoire singulière et une culture originale née de la synthèse des apports de ses différentes composantes. Seule son expression politique est empêchée.

2.3.2. Une société riche de sa construction et de sa diversité, et des contradictions sociales et culturelles



Nos héritages fondent la culture guadeloupéenne qui est le socle de notre nation. Elle est notre singularité. La Guadeloupe compte une très grande variété de pratiques patrimoniales matérielles et immatérielles, qui construisent ensemble une richesse exceptionnelle. Cependant nous ne pouvons que constater une forte déperdition de celles-ci, faute de transmission.

Un dynamisme intellectuel né des entrailles du mouvement de libération nationale est aujourd'hui développé dans les activités de la recherche, de l'enseignement, des arts, des actions mémorielles, de la transmission, quand bien même ce rôle historique ne lui soit pas reconnu.

Le mouvement culturel de Guadeloupe, malgré la forte pression assimilationniste aliénante, est porteur du sentiment national.

3. SITUATION POLITIQUE

3.1. La Guadeloupe, une colonie française

De sa fondation sur le crime esclavagiste, en passant par la départementalisation, la Guadeloupe a été et reste encore une colonie de la France. Ce lien colonial a été renforcé par la politique assimilationniste de la puissance dominante. Ainsi, contrairement aux autres pays de la Caraïbe, la Guadeloupe (mais aussi la Martinique), n'a toujours pas pu entamer son processus de décolonisation. La stratégie assimilationniste s'est traduite institutionnellement par la loi de départementalisation, mais elle a été développée dans toutes les dimensions de notre vie : politique, économique, culturelle, éducative, psychique.

Cette stratégie d'intégration totale dans le cadre institutionnel français que va initier la départementalisation, consacrera une réorientation de la politique coloniale française, visant à rendre quasi impossible l'émancipation des pays qui en feront l'objet.

La question de l'assimilation exige un retour sur l'analyse jamais dépassée d'Albert Béville dans son fameux texte « L'assimilation, forme suprême du colonialisme ». Que dit-il ?

L'assimilation a une origine : Rome. « Un transfert de peuples, une victoire militaire ou politique ne suffisent pas à caractériser le fait colonial tel qu'on le conçoit aujourd'hui. Il faut une domination économique et une idéologie. L'idéologie d'assimilation fut conçue par Rome. C'est dans les fourgons de la tradition gréco-romaine qu'elle s'introduisit en France, consacrée ensuite par l'universalisme chrétien et les évidences du cartésianisme ».

L'assimilation est une mystification : « on peut soumettre et dominer sans essayer d'expliquer ni de convaincre. [Mais] il reste au colonisateur une sorte d'insatisfaction culturelle ». Elle fait comprendre au colonisé, en transposant les « lois, les règlements, l'organisation » du colon dans le papier cadeau de la « supériorité » que « sa survie et son avancement social étaient liés à sa perméabilité aux idées et aux



comportements de ses maîtres ». Les marteaux-piqueurs de l'Église, de l'École et de la Loi furent mobilisés pour cette rectification mentale.

L'assimilation a un remède : l'autonomie, qui s'appuie essentiellement sur le caractère « explosif » de la situation sociale. S'agissant de l'analyse purement politique, il reprend les critiques à l'égard des partis locaux, simples appendices des partis français ; y compris, le parti communiste, jusque là épargné par la nouvelle critique autonomiste (4ème congrès de l'AGEG, décembre 1961 : premières critiques publiques du PCG).

Son analyse avait mis le doigt sur la spécificité de l'entreprise coloniale aux Antilles, raison pour laquelle il n'adopta jamais le mot d'ordre stratégique d'indépendance, alors même qu'il réclamait ce statut pour l'Afrique. Le mouvement indépendantiste, bien sûr, dénoncera l'assimilation, mais c'est une dénonciation qui restera dénonciation, et qui ne sera jamais, de manière fondamentale intégrée à l'analyse et à la stratégie.

En copiant-collant le discours de libération nationale sino-algéro-cubano-albano-vietnamien, le mouvement national guadeloupéen a oublié que le chemin de l'universel passe par un approfondissement du particulier ; or notre particularité fondamentale est l'assimilation. Le regard et le combat se sont plus portés sur l'anticolonialisme que sur l'anti-assimilationnisme.

On comprend dès lors que le principe d'insurrection armée et le rejet (même partiel et temporaire !) des élections ignoraient la réalité profonde du mal guadeloupéen. Écoutons Paul Nizer (Albert Béville) : « Les entreprises humaines sont habiles à se couvrir de mots aussi imagés que faux.

L'étiquette « départements d'outre-mer » laisse entrevoir je ne sais quelle palpitation physique de morceaux de chair métropolitaine prospérant sous d'autres cieux avec une perpétuelle nostalgie du ventre originel ; elle recouvre en réalité une entreprise très concrète, très comptable, très commerciale qui, au cours des siècles, ne s'est pas embarrassée d'inutiles scrupules, même si, par moments, elle s'est revêtue d'oripeaux engageants et de masques trompeurs.

« L'assimilation » fut un de ces merveilleux trucs politiques créé pour les besoins du maître, passé en mode et accepté comme vérité par ceux-là mêmes qu'il eut charge d'endormir, de ligoter, d'anéantir ».

3.2. Notre utilité géostratégique et nos relations ambiguës avec les autres pays de la Caraïbes

3.2.1. L'intérêt géostratégique des colonies

Les autorités françaises ne s'en cachent plus, leurs possessions coloniales constituent une valeur ajoutée géostratégique importante. En effet, la dispersion géographique de l'empire colonial sur le globe augmente



de façon significative la surface maritime en sa possession. Ce dimensionnement est un atout militaire et économique, mais aussi dans les relations internationales, par la diversité de frontières qu'il offre à la France. La perte de ces possessions la déclassera significativement sur la scène internationale.

3.2.2. Impact sur nos relations avec notre environnement

La situation coloniale nous exclut du concert des nations de la Caraïbe, tant au niveau politique qu'économique, éducatif, sanitaire, culturel et sportif. Nous ne siégeons que depuis peu dans les organismes de coopération internationale de notre espace naturel, avec un statut de membre associé et après moult quémantes à la puissance coloniale. Dans le domaine du sport, nous bénéficions du statut particulier des organismes sportifs internationaux, permettant des relations directes avec les pays de la Caraïbe et d'Amérique, mais qui ne lèvent pas les ambiguïtés identitaires, ni les complications diplomatiques et administratives.

Les forces politiques qui contrôlent les assemblées guadeloupéennes n'ont pas non plus le regard orienté vers notre espace géographique. Les orientations politiques de nos assemblées sont ainsi peu enclines au développement des relations avec nos proches, et en particulier celles qui favoriseraient le rapprochement des peuples et les transactions économiques.

L'intérêt de nos populations pour les relations avec les autres pays et peuples de notre bassin géographique s'est cependant beaucoup développé tout au long des dernières décennies.

3.2.3. Relations avec la Martinique et la Guyane

Mises en concurrence dans le partage des fonctions de dominions, les colonies françaises d'Amérique s'inscrivent dans des relations conflictuelles – portées et cultivées par leurs représentants politiques et le monde des affaires.

Cette conflictualité est exprimée principalement dans les batailles mesquines portant sur la domiciliation des organes du pouvoir colonial, le « partage », la gestion et la domiciliation des moyens universitaires, mais aussi dans la recherche de positionnement privilégié dans les relations économiques avec la puissance coloniale.

3.3. L'organisation politique coloniale

3.3.1. Les institutions politiques

- LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT FRANÇAIS



Prolongement du gouvernement dans les régions et départements français, le Préfet a chez nous une fonction qui s'apparente à bien des égards à celle du gouverneur des colonies.

En effet, profitant de la faiblesse politique des chefs des assemblées locales, le Préfet impose son autorité dans tous les domaines de la vie du pays. Cette position dominante est particulièrement perceptible lors des conflits sociaux et plus largement lors des crises affectant la vie des habitants du pays.

Elle est renforcée par la sollicitation de plus en plus fréquente de son intervention par les acteurs économiques et sociaux qui veulent faire entendre ou satisfaire leurs revendications, d'où que vienne leur interlocuteur officiel sur le sujet.

Le pouvoir judiciaire, les forces armées, les forces de police, les organismes déconcentrés de l'Etat sont dirigés et encadrés par des personnes de passage, qui n'ont aucun lien social avec les Guadeloupéens, enfermées dans l'entre-soi de leurs réseaux « d'expatriés ».

Ces fonctionnaires exécutent leurs missions, en appliquant sans discernement la politique du gouvernement, nécessairement plus préoccupés par leur carrière que par le devenir d'un pays pour lequel ils ne peuvent ressentir tout au plus qu'une empathie mesurée. **A pa ta-yo, yo pa konnèt li.**

- LES INSTITUTIONS POLITIQUES LOCALES
 - Les assemblées locales

Bien que contrôlées par des Guadeloupéens, les institutions politiques locales ne disposent pas des compétences législatives leur permettant d'orienter l'action publique en Guadeloupe au service de son développement.

L'action des assemblées locales dépasse rarement la fonction de caisse de résonance des orientations politiques et économiques du gouvernement français.

Leurs initiatives doivent toujours passer par les fourches caudines des ministres français, voire des fonctionnaires de l'Etat, ici ou à Paris.

Nos institutions locales n'ont pas la maîtrise des relations avec notre environnement, et la relation coloniale nous en exclut.

- Les communes

Les 32 communes de Guadeloupe ne sont pas liées entre elles par un projet territorial. La gestion des communes est de plus en plus fondée sur une fonction d'amortisseur social, et moins d'organisation et d'accompagnement du développement économique, social et culturel. S'il est vrai que le niveau de précarité des populations prédispose à ce type de gestion, il est surtout dû à l'absence de projet de développement



économique partagé, amplifiée par une instrumentalisation politique de cette fonction sociale. Elle renforce dans la population l'idée que c'est bien là la fonction principale de l'institution communale.

- Les coopérations intercommunales et EPCI

Hormis à Marie-Galante, la Carte des communautés d'agglomération ne résulte pas d'une volonté des élus de Guadeloupe. Ces derniers ont cédé au Préfet le pouvoir de cette définition des regroupements. Une des conséquences majeures de ce mode de détermination est l'incapacité à s'accorder sur des projets structurants. Plus encore, l'un des effets pervers de ce mode de regroupement est que les Communautés d'agglomération en viennent à coûter plus cher aux communes, donc au contribuable.

3.4. Les forces politiques

3.4.1. Les forces politiques françaises présentes en Guadeloupe

S'il est un point sur lequel la presque totalité des partis et forces politiques français s'accordent, c'est le maintien du statu quo colonial. L'« outre-mer » ou plus exactement les dernières colonies françaises sont vues comme une chance que la France ne saurait laisser échapper.

Elles sont aujourd'hui connues sous les appellations suivantes, certaines en changeant au gré des élections :

- La République En Marche
- Parti socialiste,
- Les Républicains,
- Rassemblement National alias Front National
- MODEM (Mouvement Démocrate)
- La France Insoumise (LFI)

Si nous distinguons LFI des autres par ses positions plus progressistes, toutes ces organisations politiques ont en commun à notre égard de ne pas reconnaître notre droit à l'émancipation.

Le RN, par son projet politique et social fondé sur le racisme et la xénophobie, représente une des pires idéologies produites par l'humanité.

La plupart des partis de l'échiquier politique français sont représentés en Guadeloupe et disposent ici d'une section locale subordonnée aux appareils parisiens.

3.4.2. Les partis politiques guadeloupéens



- LES FORCES ASSIMILATIONNISTES LOCALES

Quelques formations politiques sont des créations purement locales ; elles ne sont rattachées statutairement à aucune officine française. Cependant elles le sont idéologiquement : elles ne reconnaissent ni la situation coloniale du pays ni le droit du peuple à l'autodétermination. Elles s'opposent ou sont souvent réfractaires à tout changement institutionnel ou statutaire.

Ce sont principalement :

- Le GUSR (Guadeloupe Unie Socialisme et Réalité)
- Le PPDG (Parti Progressiste et Démocratique Guadeloupéen)

Ces partis se sont toujours opposés à tous les projets d'évolution statutaire de notre pays.

- LES PARTIS PROGRESSISTES

Ces partis guadeloupéens s'affirment plus progressistes notamment sur la question coloniale. On y dénote essentiellement le Parti communiste Guadeloupéen (PCG) et le Comité d'initiative Pour un Projet Alternatif (CIPPA).

3.4.3. Les forces de libération nationale

- HISTORIQUE ET DÉVELOPPEMENT IDÉOLOGIQUE

L'opposition au colonialisme est aussi vieille que la colonisation elle-même et traverse toute l'histoire de notre pays. La « sève indépendantiste historique » remonterait pour certains historiens bien avant le XX^{ème} siècle et surgirait dès les événements de 1801.

A l'époque contemporaine, c'est l'AGEG (Association Générale des Étudiants Guadeloupéens) qui la première souligne, lors de son 5^{ème} congrès, la nécessité de la souveraineté nationale, prônant une lutte de libération nationale en vue d'arracher l'indépendance.

Cette même année, le GONG est créé, promouvant aussi le mot d'ordre d'indépendance nationale et l'abstention électorale comme cheval de bataille révolutionnaire.

À cette époque, une lutte idéologique âpre s'engage avec le PCG défendant, lui, le principe de l'autonomie pour la Guadeloupe.

Les événements de mai 1967, après la décapitation judiciaire du GONG par l'État français, vont aboutir à une refonte du mouvement anticolonialiste et indépendantiste guadeloupéen, sur la base du bilan tiré par des anciens de l'organisation.



C'est de ce mouvement qu'émergent les syndicats dits de « type nouveau » (non rattachés à un syndicat français, utilisant le créole comme outil de communication et de conscientisation...) dans les principaux domaines de la vie économique et culturelle :

- L'UPG en 1970 et L'UTA en 1972 dans l'agriculture et l'industrie sucrière
- L'UGTG en 1972
- Le SGEG qui deviendra plus tard SPEG

En sont issus aussi deux organisations de jeunes qui joueront un rôle structurant dans la conscience et le sentiment national à leur stade actuel :

- L'UNEEG (Union Nationale des Élèves et Étudiants Guadeloupéens) fondée en 1979.
- Bijengwa (Bik a Jennès Gwadeloup) fondée en avril 1982.

En 1978 est fondée l'Union Populaire pour la Libération de la Guadeloupe (UPLG). Elle se fixe comme mission de développer au plan politique – tant au niveau national qu'international - le combat pour la libération nationale.

En 1984, le MUFLNG (Mouvement d'Unification des Forces de Libération Nationale) voit le jour avec pour objectif d'unifier les patriotes, les organisations et de coordonner la lutte à l'échelle du pays.

Le MPGI (Mouvement pour une Guadeloupe Indépendante) apparaît publiquement en 1981. Ce mouvement se distinguera de l'UPLG principalement par la place plus importante qu'occupe la lutte armée dans sa stratégie pour la conquête de l'indépendance nationale.

Cette stratégie de lutte se traduira de façon explicite par l'activité du GLA (Groupe de Libération Armée) et de l'ARC (Alliance Révolutionnaire Caraïbe) des années 1980 à 1983. Durant toute cette période, d'autres mouvements indépendantistes prennent place aussi sur la scène politique revendiquant y compris par la lutte armée l'accession de la Guadeloupe à la souveraineté.

De nombreuses initiatives visant l'unification, mais aussi la reconstitution du mouvement de libération nationale, ont émaillé ce début de siècle. Prenant acte des échecs successifs par lesquels ils se sont soldés, des militants issus pour bon nombre de ces mouvements ont pris l'initiative de proposer une autre démarche, celle qui fonde l'action de l'ANG.

Comme signifié plus avant, notre organisation, l'ANG, s'inscrit dans ce développement des **forces de libération nationale** et se fixe comme l'un des axes majeurs de son action l'unification dudit **mouvement de libération nationale**.



3.5. Les forces sociales

3.5.1. Syndicalisme

C'est à la fin du XIXe siècle, au sortir du système esclavagiste qu'apparaissent les premiers syndicats en Guadeloupe et que se crée alors l'embryon du mouvement syndical guadeloupéen.

Il convient de souligner cependant que même durant la période esclavagiste, il a existé sous une forme embryonnaire des « organisations collectives d'entraide et d'assistance mutuelle », les confréries noires, « sociétés plus ou moins secrètes » au cœur des habitations coloniales.

Mais, c'est à partir de 1970 qu'apparaissent en Guadeloupe les premiers syndicats de l'ère moderne principalement dans le milieu de la canne à sucre, par la naissance de **l'Union des travailleurs agricoles** (UTA) au mois de décembre.

Ce « syndicalisme de type nouveau » verra successivement l'émergence de :

- L'UPG (Union des paysans pauvres de Guadeloupe) qui sera associée à l'UTA, du fait que nombre de paysans pauvres étaient aussi des ouvriers de la canne
- UGTG centrale syndicale rassemblant en son sein de nombreux secteurs professionnels (UTS, UNSSA...). Organiquement distincte de tout syndicat français, elle prône le mot d'ordre d'indépendance nationale et déclare lutter contre le « syndicalisme de collaboration de classe »
- Le SGE (Syndicat général de l'Éducation en Guadeloupe) dont est en partie issue le SPEG

Lié au mouvement nationaliste, bien qu'affirmant son autonomie à l'égard des organisations politiques, ce nouveau mouvement syndical a reconfiguré les luttes sociales en Guadeloupe. Celles qui ont été menées sous sa férule ont particulièrement modifié le rapport de force avec les puissances économiques et politiques.

Ces nouvelles orientations du syndicalisme auront aussi un impact sur celles des autres syndicats, mais aussi sur leurs méthodes de lutte et leurs relations avec les « maisons mères » françaises pour ceux qui en ont.

Il est aussi notable que depuis près d'une vingtaine d'années, les syndicats ont conduit plus souvent des mouvements unitaires.

3.5.2. Les mouvements sociaux

Le syndicalisme en Guadeloupe a toujours été avant tout un syndicalisme de combat sur fond d'une société coloniale tiraillée par les conflits de toute nature dont le conflit de classe.



Les grèves et autres manifestations ouvrières (et paysannes), souvent réprimées dans le sang, jalonnent l'histoire moderne et contemporaine de la Guadeloupe. Mais les luttes des travailleurs se sont bien des fois développées en mouvements sociaux et ont conduit à des affrontements de grande ampleur avec la puissance coloniale. Parmi les plus récents, on peut retenir les événements de Grosse Montagne en 1975 et le mouvement des 44 jours du début de l'année 2009.

Les mouvements sociaux sont nés de questions aussi diverses que l'attaque de la dignité des Guadeloupéens (Srnsky, Faisan, Klodo...), les conditions de vie des populations (vie chère, eau, insularité non prise en compte...), la dégradation de l'espace scolaire, l'insécurité...

Certains ont été à l'origine de mobilisations populaires et politiques qui marquent encore fortement notre histoire, tel que :

- Les événements de 1967, qui à Basse-Terre furent générés par un acte raciste et à Pointe-à-Pitre virent l'assassinat de Jacques NESTOR et d'au moins une centaine d'autres Guadeloupéens.
- Les événements de 1985, nés de ladite affaire Faisan, qui tiraient là encore leur origine d'un acte raciste et qui furent l'occasion d'une vaste mobilisation populaire sur près d'une semaine.

Un trait commun à toutes ces mobilisations est la répression, très souvent meurtrière que l'État français a donné comme réponse aux Guadeloupéens.

4. SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

4.1. Une économie de dépendance

4.1.1. Un système libéral et des rapports coloniaux

L'activité économique de la Guadeloupe est au service d'un système à deux tenants : **le libéralisme et le colonialisme**. La principale utilité actuelle de notre pays en tant que colonie étant d'ordre géostratégique, le système économique n'a pas vocation première à nourrir la métropole coloniale.

Leur vocation économique tient aussi dans leur « distribution » intercontinentale. Elles constituent un tout solidaire. La mer, le ciel, la proximité d'avec certaines puissances politiques, et bassins économiques..., donnent à chacun un rôle sur l'échiquier qui les solidarise – par zone géographique – mais les met aussi en concurrence.

Il ne pose donc aucun problème à la puissance coloniale que nos économies internes soient déstructurées, incohérentes selon ses propres modèles, car elles remplissent la fonction que leur assigne aujourd'hui le système.



La toxicité de cette situation réside dans le fait qu'il est reproché aux acteurs de ces économies dépendantes de faire, justement, ce à quoi ils sont contraints.

Il ne peut donc y avoir d'orientation économique pensée de l'intérieur. Nous sommes soumis nécessairement au modèle de développement, de la métropole coloniale reposant sur le libéralisme et l'exploitation à outrance des ressources. Lequel s'oppose à toutes volontés et initiatives visant la conception et le développement de pratiques économiques adaptées à nos besoins et organisées dans notre environnement.

Ce système nous expose aussi à des risques, notamment de pénurie : diminution des ressources d'énergie fossile, dépendance liée à l'organisation de la mondialisation...

Ce système appauvrit nos populations en orientant leur rôle économique et leurs ressources financières vers la consommation de produits importés.

Les indicateurs les plus marquants de ce système sont :

- Prédominance du secteur des services non marchands
- Secteurs de production sous perfusion
- Agressivité des importateurs et distributeurs coloniaux
- Sollicitation de la consommation effrénée de produits étrangers
- Faiblesse de l'investissement privé dans les secteurs de production locale
- Mainmise des enseignes internationales
- Inégalités grandissantes et grande pauvreté croissante

4.2.La dépendance alimentaire

L'alimentation est le premier geste de santé d'une population. Être en capacité de produire sa nourriture, c'est être en capacité de revendiquer sa liberté.

L'agriculture guadeloupéenne est toujours majoritairement tournée vers des productions d'exportation (sucre et banane) dont la compétitivité au niveau mondial diminue. Elle a conservé une structure coloniale où la production locale est une variable d'ajustement.

Aussi aujourd'hui, 80 % de notre alimentation est importée et est constituée en majeure partie de produits industriels et raffinés. Ce sont des aliments de qualité nutritionnelle médiocre qui augmentent le taux de prévalence des maladies métaboliques liées à une alimentation trop riche en sucres et en gras.



De plus, nos modèles de consommation sont hors sol, puisque nous consommons une majorité d'aliments de pays tempérés. Ils ressemblent à ceux des pays développés en matière de consommation de viande et de sucre. On observe également une forte inégalité sociale pour l'accès à une alimentation saine.

Nou oblijé konté si kannari a lézòt

4.3. Grande pauvreté et précarité

4.3.1. Inégalités et grande pauvreté croissantes

La pauvreté pour plus d'un Guadeloupéen sur trois est exacerbée par des inégalités de plus en plus criantes : **yonn ka vwè mizè, mé lòt-la pa sav ka pou i fè épi lajan a-y.**

En 2017, en Guadeloupe, 34 % de la population vit avec moins de 1010 euros par mois. Deux personnes sur cinq sont en situation de privation matérielle et sociale en 2018 selon l'INSEE.

La précarité touche particulièrement les chômeurs, les peu ou pas diplômés, les familles monoparentales et les jeunes.

Le niveau de vie des Guadeloupéens reste de très loin inférieur à celui des Français, mais de surcroît, les inégalités sont plus fortes dans notre pays.

En effet, le rapport entre les 10% des ménages les plus pauvres et les 10% plus riches est supérieur de 52% en Guadeloupe.

Ces inégalités continuent de se creuser. Elles apparaissent au grand jour, mêlant de nouveaux signes ostentatoires de richesse (concession de voitures de luxe en Guadeloupe et forte densité du parc automobile premium) et des manifestations de détresse sociale.

Ce décalage entre les extrêmes sur un petit territoire constitue en lui-même une violence sociale dans une société consumériste, où les annonces vantant les mérites des derniers équipements s'étalent en affiches 4x3 à tous les coins de rue.

Paradoxalement, le niveau de vie des plus modestes s'est stabilisé ces cinq dernières années mais la prévalence des prestations sociales dans la composition du revenu disponible accentue la dépendance des plus pauvres.

La précarité d'une grande partie de la population attachée à un système d'aides sociales non inclusif : sé lajan a léta ki ka pòté on bon dé-ou-twa.



Le chômage au sein des ménages se retrouve au carrefour des déterminants de la pauvreté. Les chiffres du chômage en Guadeloupe ont du mal à suivre la courbe de l'emploi de France, tant les mécanismes économiques et sociaux sont différents.

Face à ce manque de perspectives, les personnes sans emploi restent attachées à un système d'aides sociales et familiales assujettissant une large part des bénéficiaires (un quart des allocataires déclarent n'avoir que cette seule source de revenus).

Sur le plan du droit, l'égalité est presque réalisée avec la France et les prestations sociales sont ouvertes sur notre territoire. Toutefois, certaines discriminations d'accès aux droits subsistent.

Les caractéristiques de la précarité au niveau local (chômage massif, plus grande pauvreté, structures familiales et difficultés de logement) ont des conséquences sur l'attribution des prestations.

La plus grande difficulté d'accès aux prestations familiales dans les DOM renforce la logique d'assistance engendrée par le RSA, plus stigmatisant notamment en l'absence d'activité.¹

Parallèlement, certains des bénéficiaires développent des stratégies de résistance économique cumulant aides sociales et activités informelles. Héritées du monde rural, ces stratégies invitent à avoir plusieurs cordes à son arc.

Cependant, l'évolution des modes de vie et de consommation, plus urbains, tend à éloigner du système de solidarités traditionnelles locales, d'autant que les jeunes générations ne sont plus sur place pour les perpétuer.

4.4. Les effets de la chronicisation et de l'enkystement de la précarité

Depuis de nombreuses années une part importante de notre population est enfoncée durablement et de générations en génération dans la pauvreté et la grande pauvreté.

Le traitement de ce phénomène par les mesures publiques – tant au niveau du pouvoir central que sur celui des collectivités locales – a plus pour fonction de gérer la précarité que de chercher à la résoudre.

Sans instruire ici la fonction économique que certains auteurs prêtent à la pauvreté, force est de constater que les plus pauvres de notre société constituent une base non négligeable de consommateurs, démunis de la capacité économique à se projeter.

Les conséquences de cette situation de pauvreté de masse, au plan idéologique, sont désastreuses : elle structure un rapport dégradé à la production, favorise la consommation et des interactions sociales violentes.



Notre pays continue de s'enfoncer économiquement et socialement. Une des retombées majeures de cet enfoncement étant qu'une frange très importante de notre jeunesse tombe en désespérance, en déshérence ou s'expatrie, favorisant ainsi un processus bien engagé de substitution de population.

L'objectif de réduction significative de la pauvreté sera particulièrement difficile à atteindre, déjà par son caractère structurel au niveau économique (dans l'économie globale et dans celle de la Guadeloupe), que par sa dimension massive et désorganisatrice socialement. Cependant nous ne pouvons nous y résigner.

Nou pépa rété la, ka gadé sa !

4.5. La résistance économique

Dans cette société coloniale est cependant née une forme de résistance économique très souvent individuelle, dite économie de résistance, qui a constitué un modèle pour le développement de l'orientation des organisations syndicales sorties des entrailles de l'après 1967.

Le mouvement de résistance économique, s'il reste globalement informel, a trouvé écho dans des initiatives et innovations économiques privées.

Les organisations politiques et syndicales porteuses des idées d'émancipation de notre pays ont formulé depuis les années 1975, cette orientation vers la résistance économique et l'ont portée dans leurs actions. Parmi les plus actives dans ce mouvement de résistance économique furent l'UPG et Bijengwa.

Ce mouvement est principalement orienté vers :

- Des initiatives et innovations visant la valorisation et le développement et commercialisation de produits locaux
- Le volontariat des producteurs locaux
- Une tendance significative à la réappropriation des pratiques culturelles vertueuses dans le monde agricole et dans une partie de la population
- Une tendance tirant vers la consommation de produits plus sains et fabriqués localement

4.6. Flux migratoires et désagrégation de la population

La balance migratoire entre la France et notre pays produit une **catastrophe démographique**. Ainsi, aux flux de sortie de nos jeunes peu ou très diplômés vers la métropole coloniale, correspond un flux provenant



de la même « métropole » composée très majoritairement de diplômés et de cadres du privé comme du public. Ce déséquilibre migratoire masqué par la propagande qui vise l'immigration d'origine caribéenne, est favorisé par les politiques publiques.

Les Français, voire les Européens, ne sont pas perçus par la majorité de la population comme des immigrants, et particulièrement les fonctionnaires de l'État.

Cette « immigration de confort » a un impact déstructurant sur notre pays, aux plans démographique, social et culturel. Elle provoque déjà le transfert de notre patrimoine foncier et immobilier à des propriétaires étrangers.

Elle contribue aussi de façon significative à la raréfaction des possibilités d'emploi, en particulier pour nos jeunes diplômés.

4.7.État de santé préoccupant de la population et système sanitaire dégradé

4.7.1. Une grande partie de la population avec une santé précaire

Les données épidémiologiques officielles indiquent un très fort taux de morbidité dans notre pays, fortement influencé par des pathologies chroniques acquises, lesquelles sont essentiellement causées par des conditions précaires d'existence d'une grande part de la population et par des conduites alimentaires inappropriées.

Pourtant, il s'est développé depuis plusieurs années dans notre pays, une attraction vers des pratiques prophylactiques, de recherche de qualité alimentaire, de développement du sport, d'éducation à la santé, d'information sur les pathologies les plus létales telles que le diabète, les maladies cardiovasculaires, les cancers, la drépanocytose...

Ces préoccupations quasi endémiques sont, depuis quelques années déjà, accompagnées de fléaux sociaux sanitaires qui émergent des consommations de drogues, des troubles psychosociaux de la sphère du travail salarié, de l'errance...

Si certaines pathologies peuvent difficilement être jugulées, tel certains cancers ainsi que la drépanocytose, pour d'autres comme le diabète, leur vecteur social peut être inversé.

4.7.2. Une politique de santé principalement curative



Le modèle encore dominant en France en matière de santé est fondé sur l'intervention curative, et la tendance ne semble pas prête d'être inversée. Nous en faisons les frais de façon majeure compte tenu de l'impact économique et social de cette situation.

Aucune autorité guadeloupéenne ne peut jusqu'ici piloter la politique de santé pour modifier son orientation.

La politique actuelle de santé n'est pas arrivée à inverser la courbe de sollicitation des services de soins.

Le coût économique et social de cette situation sanitaire est exorbitant. À titre indicatif, nous pouvons constater que les maladies chroniques graves mettent en situation de précarité nombre de personnes qui ne peuvent plus avoir accès à un emploi, et fragilisent d'autant le tissu économique. Le coût social s'exprime aussi dans les incidences psychologiques de ces affections, ainsi que dans leur impact sur les familles.

4.7.3. Organisation du système de santé en copie du système général français

Les infrastructures sanitaires sont développées sur le territoire selon des modélisations françaises qui répartissent la réponse aux besoins en fonction de la demande constatée sur des segments ou bassins de population.

Ce modèle doit – pour le moins – être réinterrogé afin d'intégrer les caractéristiques de dispersion du territoire et d'autres tel que les entrecroisements entre l'urbain et le rural, la sociologie démographique (qui habite en ville, qui habite dans les hauteurs de Petit-Bourg, quelle est la structure des transports...).

4.7.4. Démocratie sanitaire de façade

Dans le système sanitaire français, il a été instauré depuis une trentaine d'années un dispositif dit de démocratie sanitaire qui devrait permettre d'associer les professionnels de santé et les usagers à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques.

En Guadeloupe ce dispositif fonctionne plus comme caisse de résonance et de légitimation des politiques de santé, et en particulier de la gestion qui en est faite par l'ARS, tant il est contrôlé, voire instrumentalisé par la direction de cet organisme.

4.8. Une jeunesse entre dévitalisation et résistance

4.8.1. Impact de la situation économique sur la jeunesse



Chômage et précarité sont les principaux facteurs de l'explosion migratoire vers la France, qui nous prive d'une bonne part de notre jeunesse et de nos forces vives, ouvrières et intellectuelles. Si une partie de notre jeunesse peut se soustraire à ce flux, d'autres sont aspirés par la spirale délétère qui peut conduire jusqu'à l'autodestruction.

Cette tendance de plus en plus prégnante dans notre société, est stimulée par l'appel à la consommation, et singulièrement celle des produits de luxe.

L'aspiration à une vie meilleure, qui est commune à tous, se traduit cependant de façon plus vertueuse dans les efforts de jeunes des classes modestes pour « s'en sortir », particulièrement par le travail scolaire.

Elle se traduit aussi par une tendance de plus en plus affirmée à la résistance économique et à la résistance culturelle...

5. Notre projet politique

Nou ka konstwi Gwadeloup, pou noumenm.

Notre combat vise l'émancipation de notre nation, notre pays et notre peuple. Il est en ce sens anticolonialiste.

Notre combat s'oppose aussi au système libéral, car il vise la construction d'une société régie par le principe d'équité économique et sociale entre les personnes.

5.1. Construire un pays et une nation émancipés

5.1.1. Un pays libéré de la domination coloniale

- Accéder à l'autonomie dans les meilleurs délais

Notre objectif politique est la disparition de la domination coloniale sur notre pays. Cette accession à la pleine souveraineté passera nécessairement par des stades intermédiaires d'autonomie politique et administrative, qui permettront les transitions dans l'exercice effectif du pouvoir souverain.

À ce stade de développement du sentiment national, d'emprise de la stratégie assimilationniste, de destruction de notre infrastructure de production, d'organisation administrative de notre pays – sous contrôle des autorités françaises – il nous paraît que l'accession à un statut de territoire autonome avec le champ le plus large possible d'autorité et de responsabilité est la perspective la plus judicieuse.



Seuls les domaines régaliens les plus stricts pourront échapper à cette définition du champ d'autonomie à conquérir.

Toutefois, nous devons tendre au plus près à une surveillance partagée du fonctionnement du système judiciaire et de la sécurité des personnes et du territoire.

La maîtrise de nos relations hors de toute tutelle – même s'il faudra accepter de négocier certains aspects géostratégiques, dès lors qu'ils ne contreviendront pas à nos intérêts – devra être un point essentiel de la compétence de NOTRE territoire.

Aucune partie de NOTRE archipel – tel que défini ci-avant – ne doit échapper en tout ou partie à ce cadre nouveau.

L'accession à un statut de territoire autonome devra être imposée à l'État français et son contenu négocié.

5.1.2. Déconstruire le carcan assimilationniste

L'émancipation de notre pays, de notre peuple, va de pair avec la coupure du cordon assimilationniste. Cette démarche devra s'exprimer dans tous les domaines de notre vie : les arts et les lettres, le lien social, l'expression politique, l'alimentation, l'éducation, le sport...

5.1.3. Réintégrer notre pays dans son bassin naturel, l'ouvrir au monde

Notre projet s'inscrit dans notre espace d'appartenance, la Caraïbe. Nous nous voulons en pleine conscience des liens historiques avec les Terres de nos ancêtres. Nous affirmons aussi les échanges et toutes les alliances possibles avec l'Europe, avec le reste du monde et notamment tous les pays émergents. Dans ce « Tout-Monde » où la croissance économique vient percuter le développement de l'Humain et de l'Humanité, **nous devons élargir notre vision de notre territoire.**

L'ouverture du territoire sur le monde est un axe essentiel.

La souveraineté n'est pas un enfermement. Nous nous devons de co-construire une stratégie innovante et porteuse en matière de coopération internationale, basée sur trois piliers : la coopération institutionnelle, la coopération opérationnelle et la coopération populaire. Cela suppose la mise en place une vraie ingénierie de coopération notamment dans les domaines suivants : pharmacopée, urbanisme, construction, santé, environnement, agroécologie et bio-économie..., en n'oubliant pas que les investissements étrangers, à condition qu'ils soient maîtrisés, sont un facteur de développement économique.

5.2. Pour un système économique solidaire et recentré sur nos besoins



5.2.1. Développer notre système productif

Notre projet politique doit viser à soutenir l'investissement – prioritairement solidaire – orienté vers l'infrastructure de production locale. Déjà dans une perspective autonome, elle devra viser en priorité la souveraineté et la qualité alimentaire.

Notre politique économique devra s'appuyer sur les forces productives de notre pays, avec l'**appui** des politiques publiques, l'incitation à l'investissement privé, populaire **de préférence**.

Cette politique doit aussi développer des actions favorisant l'attrait de nos populations pour nos produits ainsi que leur diffusion sur les marchés internationaux de proximité.

La politique visant le développement de notre secteur productif devra se fonder sur une valeur forte : **la qualité de vie de notre population, et sa santé en particulier**.

5.2.2. Vers la souveraineté alimentaire

La part importante des importations dans notre alimentation (80 %) nous rend fortement dépendants de l'agriculture intensive et de la mondialisation. Ce système est aujourd'hui fortement décrié, car la fourniture d'aliments est menacée par les conflits ou les événements climatiques qui peuvent toucher des régions greniers du monde, par le renchérissement des sources d'énergie servant au transport des denrées, par les dégâts environnementaux créés par l'agriculture.

Afin d'assurer la sécurité alimentaire des Guadeloupéens, nous choisissons de promouvoir la souveraineté alimentaire qui a été définie par le mouvement Campesino comme le DROIT des populations, de leurs États ou Unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis-à-vis des pays tiers. Elle est également le DROIT des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée produite avec des méthodes durables.

Il s'agit pour nous de mettre en place un projet sociétal, avec un engagement de tous les citoyens et des politiques publiques adaptées pour construire un système alimentaire territorialisé.

Nous devons d'abord décider de ce qui peut être produit localement en fonction du potentiel physique de la Guadeloupe (foncier agricole) et des techniques culturelles mises en place, et de ce que nous devons importer.

Ce système territorialisé s'appuiera sur une agriculture diversifiée, utilisant la biodiversité cultivée et sauvage, mettant en avant des pratiques agroécologiques, afin de préserver l'environnement, mais également de régénérer le milieu.



Du côté des consommateurs, le régime alimentaire doit également évoluer vers une assiette responsable comprenant une alimentation variée en grande partie issue de produits locaux, une réduction des aliments ultra-transformés et une réduction des protéines animales au profit des protéines végétales.

Les politiques publiques devront veiller à assurer une meilleure répartition de la chaîne de valeur afin que les agriculteurs puissent vivre de leur métier.

5.2.3. Un régime fiscal adapté à notre cadre autonome

Nous préconisons de faire sortir notre régime fiscal de l'incertitude des négociations entre l'Europe et la France. Nous prônons la transparence sur les exonérations et une remise à plat des conditions d'application de l'Octroi de mer. Nous devons explorer des moyens financiers diversifiés pour supporter notre demande de responsabilité et envisager la domiciliation de l'impôt en Guadeloupe. Cela implique aussi la recherche de nouvelles recettes : taxation de la culture, culture du cannabis thérapeutique, industries vertes...

5.2.4. Nous inscrire dans les échanges économiques caribéens

L'une des appréciations communément portées sur l'économie de la Guadeloupe est ladite étroitesse du marché. Cette appréciation procède étonnement d'un champ visuel fort limité, car elle exclut tout notre voisinage immédiat qui constitue avec nous une population de près de 44 millions d'habitants.

Notre exclusion de cet espace économique constitue pour l'instant le principal facteur de limitation de nos échanges commerciaux de proximité.

L'un de nos objectifs économiques majeurs sera donc de nous inscrire dans ce circuit d'échanges. Pour cela nous devons obtenir un statut qui nous confère plus de pouvoir sur les échanges commerciaux.

5.2.5. Maîtriser les importations

La circulation des marchandises étrangères et principalement européennes se fait chez nous sans aucune limite et constitue une agression économique.

Cette liberté de circulation intégrale nous met dans une situation de rapport de force très inégal à notre détriment.

Nous devons porter une attention particulière à cette question, tant par les facteurs fiscaux que par le contrôle économique de la distribution, et par la valorisation de notre production.



5.2.6. Réorienter la consommation

La consommation excessive de produits d'importation, mais aussi la boulimie générale qui caractérise aujourd'hui le comportement consumériste observé en Guadeloupe est un facteur de renforcement du système libéral et de la domination coloniale.

Les maîtres du **marché** – dont la main est invisible – ont réussi à mettre en situation de dépendance aliénante une grande partie de la population mondiale, y compris les enfants. L'aération psychique par laquelle elle procède s'exprime généralement dans les actes compulsifs d'achat qui n'ont pas de grand lien avec un besoin matériel, mais relèvent surtout de celui de la satisfaction d'un sentiment de manque.

Ce mécanisme qui est repéré est le même que celui identifié dans la relation de dépendance aux substances psychotropes.

La réorientation de la consommation sera pour nous un levier important en faveur du développement économique, mais aussi pour la qualité de vie des populations.

5.2.7. L'économie solidaire comme modèle

Notre projet de développement économique vise l'intérêt collectif, tant par l'essor de notre système de production que par l'accès à une meilleure qualité de vie de nos populations.

À cette fin, notre stratégie de développement aura comme modèle **l'Économie Solidaire (ES)**.

L'ES est créatrice de richesses matérielles, sociales, culturelles. Elle privilégie des formes d'organisation collectives et participatives et est particulièrement adaptée à la recherche de solutions pour les populations dites « éloignées de l'emploi ».

Ce modèle est aussi en cohérence avec les échanges économiques de proximité et privilégie les circuits courts.

Nous souscrivons aussi à ce modèle économique du fait des valeurs de solidarité qui le fondent et particulièrement dans son expression démocratique et financière : **une entité est une voix** et les bénéfices sont essentiellement réservés à **l'investissement** et à la **rémunération des producteurs**.

La philosophie générale développée par le projet ES est aussi la plus favorable à celui de la préservation des espaces naturels.

Les principes des entreprises de l'ES excluent les rapports d'exploitation d'une partie sur l'autre. Aussi, même si ce modèle nécessite expérimentation et développement pour traiter ses limites financières, organisationnelles et sociales, il convient de reconnaître qu'il est aujourd'hui de loin celui qui apporte la meilleure réponse à la justice sociale dans les relations économiques dans l'entreprise.



L'ES ne résout pas par elle-même les questions macro-économiques dont la concurrence, le marché, les choix et orientations de production, et encore moins celles des échanges commerciaux internationaux.

5.3.S'approprier le territoire et préserver notre environnement

5.3.1. L'appropriation et la protection de notre territoire

On pèp san tè, sé on pèp lokatè.

La question de la préservation et de la gestion de notre espace naturel tient tant de son importance vitale que de son appropriation. Les « expatriés » (c'est ainsi qu'ils se définissent entre eux) français ont une forte activité sur notre espace naturel et se l'approprient ainsi. Prendre en main ce pan de notre vie c'est aussi agir dans le sens de l'appropriation de notre archipel, dont sa partie maritime.

Cette vision nous commande de sanctuariser la terre et de travailler à ne plus subir la spéculation immobilière et foncière. Nous devons créer les solutions adaptées ou promouvoir celles qui existent afin que notre terre demeure notre bien commun. Nous sommes persuadés de la nécessité de créer, à l'instar d'autres pays, un bail emphytéotique adaptée à notre contexte et le faire connaître au public.

Notre vision de l'aménagement du territoire suppose de maîtriser notre urbanisme et de protéger les espaces naturels, particulièrement notre littoral.

Il faut repenser notre façon d'appréhender les espaces, en végétalisant la ville et en déconcentrant les équipements et les services.

Nous devons proposer et propulser notre propre mix énergétique (biomasse, géothermie, solaire, éolien), qui favorise le développement des énergies non-fossiles en accompagnant des projets porteurs.

5.3.2. Gérer les risques naturels et la dégradation climatique

- RISQUES NATURELS

Si la prise de conscience des risques naturels a progressé en particulier en matière de séisme et de volcanisme, sa traduction est presque inexistante au niveau de la mobilisation et de l'organisation des populations. Que ce soit sur les risques précédemment cités qu'en matière cyclonique, la conception des dispositifs de prévention comme d'évacuation ou de secours n'intègre que très peu l'action des populations concernées. Elles sont comme dans beaucoup d'autres domaines positionnées en consommatrices attentistes de services. Cette position n'est pas favorable à la solidarité en situation de crise.



Depuis le plus jeune âge, nous devons tous être formés – selon nos compétences – à agir dans les situations de crise et à être le plus autonomes possible.

Cette défaillance semble conçue par les autorités françaises pour laisser la place à ses services et en particulier les forces armées pour la gestion des catastrophes naturelles.

Ainsi se renforce aussi la dépendance.

- LA DÉGRADATION CLIMATIQUE

Le réchauffement climatique et la pollution sont bien un problème planétaire. Leur impact est cependant majoré chez nous du fait des caractéristiques de notre territoire : superficie, position géographique et géologique. La gravité extrême de ce problème et son hypercomplexité sont sources de sidération. Mais nous ne pouvons nous résoudre au pire.

Nous sommes loin d'être assurés que nos actions contribueront à inverser une courbe déjà fortement entamée, mais ne rien faire serait fautif et nous rendrait coupables de **non-assistance aux générations futures**.

Nous devons au niveau de notre organisation, poursuivre la recherche et les actions entamées en vue de proposer – dans les plus brefs délais – à notre peuple les stratégies les plus adaptées pour **la gestion de cette contrainte extrême**.

5.4. Concevoir et développer un système éducatif au bénéfice du pays et de nos enfants

5.4.1. Perspective générale

L'éducation que nous souhaitons a pour mission de préparer nos enfants à développer des capacités, non seulement liées au territoire, mais également exportables dans d'autres territoires. Nous pensons, en effet, qu'il est nécessaire que les cerveaux de nos enfants soient formés aux enjeux territoriaux et mondiaux, et non pas aux enjeux du développement néolibéral français.

Pour ce faire, les savoirs, savoir-faire, et savoir-être, doivent être ancrés dans notre territoire. C'est la condition indispensable à l'épanouissement des enfants, pour faire en sorte qu'ils soient intéressés par leur devenir et disposés à apprendre. Nous pouvons travailler à favoriser l'édition de documents et de programmes éducatifs adaptés pour les publics scolaires et inciter à leur utilisation.



Aussi, nous devons à court terme mettre les moyens pour que le système scolaire permette à nos enfants de grandir, **chouké adan péyi é laliwondaj a-yo**, fiers de ce qu'ils sont et avec l'ouverture d'esprit nécessaire pour se projeter dans le monde.

À moyen et long terme, il sera nécessaire de **faire évoluer l'éducation formelle du territoire, d'une éducation de formatage vers une éducation de transmission.**

5.5. Donner perspectives et espoir à nos jeunes générations

On pèp san jènès, sé on pèp a lagoni

Nous devons créer les conditions pour que notre jeunesse reste et/ou revienne au pays pour s'y installer et contribuer à son développement.

Nous devons aussi sortir d'une vision réductrice de « la jeunesse » pour prendre la mesure de sa diversité mais aussi apprendre à lui faire confiance. Les jeunes sont des adultes en devenir qu'il faut cesser d'infantiliser.

L'apprentissage de cette jeunesse passe aussi par son ancrage dans son environnement géographique, en lui permettant de s'intégrer dans les instances caribéennes voire internationales.

Aussi, l'Université doit être au cœur de notre réflexion pour notre développement, elle doit être notre partenaire pour consolider nos savoirs et notre connaissance des enjeux.

Nous appelons de nos vœux la civilisation de la parole par des « Kozé Konsyan » pour comprendre, accepter et valoriser la participation citoyenne. Apprendre à échanger par-delà les désaccords pour trouver nos dénominateurs communs.

5.6. De la résistance au développement culturel

5.6.1. Transformer l'action de résistance en force d'émancipation

Nous devons appréhender la culture sous tous ses aspects pour décoloniser les esprits, sortir de la contradiction systématique avec l'autre et apprendre à être au centre de notre paradigme et ainsi, éviter une vision folklorique de nous-mêmes.

Nous favoriserons la diffusion de travaux scientifiques nous permettant de mieux nous comprendre, ainsi que l'apprentissage de toute notre histoire, en particulier l'histoire des luttes. Dans ce cadre, la lutte pour les réparations fait partie des enjeux dont se saisir.



Seule la connaissance de nous-mêmes nous permettra d'atteindre une estime de nous-mêmes pour construire une véritable citoyenneté guadeloupéenne qui nous ressemble.

Le développement d'un écosystème artistique fort et opérant est déjà un cheval de bataille, c'est le sens de l'opération de squat artistique au Centre des Arts et de la Culture que la Kadans Kilti a initié. Les activités économiques (artistiques ou ICC) demandent une réflexion, des infrastructures mais aussi des réseaux professionnels efficaces. C'est un axe essentiel pour favoriser l'attractivité du territoire.

Prendre en compte les acteurs culturels et leur professionnalisation est aussi essentiel en ce qui concerne la transmission aux jeunes générations et l'éducation plus largement.

5.6.2. Faire de la culture un moteur de cohésion sociale

La culture : ce que l'être humain invente au quotidien pour rendre la vie vivable et la mort affrontable (A. Césaire)

Tous les arts que nous faisons vivre et qui racontent la culture de nos terres, de nos histoires, de notre peuple, sont le produit d'âpres luttes et l'expression de notre liberté, précieuse entre toutes.

Nous relevons le défi de créer des liants entre la culture et la population (événements de toutes sortes), de célébrer nos garde-fous (tradition) en toute intelligence et clairvoyance, d'offrir généreusement des espaces d'imaginaires guadeloupéens (productions musicales, théâtrales, littéraires, picturales, cinématographiques...), en somme, de promouvoir et mettre en abîme le Génie guadeloupéen, afin que dans chaque foyer, brille l'âme de la Guadeloupe !

Nous projetons également de faire des acteurs de la culture, foisonnant de talents et de créativité malgré un manque criant de moyens matériels et une politique culturelle inexistante sur le territoire, une force solide, incontournable et solidaire, dont le poids économique leur donnerait enfin l'occasion à la fois d'être considérés à leur juste valeur et de contribuer de façon plus vaste et sereine encore au rayonnement et à l'enrichissement de la nation.

La fierté de notre identité commune et riche, de notre histoire commune, des valeurs qui nous lient, des arts qui nous disent, doit renforcer et développer notre sentiment d'appartenance à une seule et même nation : la Guadeloupe.

Si jusqu'ici, nous n'avons, au sein de notre organisation, traité la culture que du point de vue des arts, nous nous attèlerons au plus tôt à travailler sur ses autres aspects tels que notre rapport à la mort, à la religion/spiritualité, à la médecine, à la famille, à l'éducation, à la cuisine, au corps, à la mémoire, à la politique, à l'argent, à la violence, etc. Tous ces éléments sont en effet constitutifs du socle de notre identité nationale.



À moyen et long terme, il sera nécessaire de **faire évoluer l'éducation formelle du territoire, d'une éducation de formatage vers une éducation de transmission.**

5.7. Une politique de qualité de vie au service de la santé

5.7.1. Améliorer la santé des populations par une politique de prévention

Afin d'une part de faire progresser la santé de la population et singulièrement celle de nos enfants, et d'autre part d'inverser la courbe de consommation de soins, notre priorité sera la prévention. Elle devra être déclinée sur tous les facteurs de morbidités et particulièrement ceux qui impactent le plus le système de soins. Elle devra mobiliser activement la population sur ses intérêts afin de transformer la position de consommateur de soins en acteur de sa qualité de vie. La réussite d'une telle mobilisation et la pérennisation de son impact sera rendue possible par son ancrage collectif : faire ensemble pour construire la mémoire collective.

Tous les domaines d'activités de la population devront être des vecteurs de cette transformation : l'alimentation, l'éducation des enfants, le sport, les loisirs, les arts (penté, cinéma, mizik, liv...), kannaival...

Cette mobilisation populaire devra dépasser la relation entre usagers et professionnels, même si ces derniers auront un rôle majeur à y jouer.

5.7.2. Un système de soins défini par nous pour nous

Notre système de soins se doit d'être moderne et doit continuer dans ce sens, à bénéficier à cet effet des techniques et compétences les plus avancées.

Notre système de soins doit aussi s'appuyer sur les connaissances, techniques et pratiques populaires en favorisant leur connaissance, leur évaluation et leur diffusion lorsque reconnues. Il doit aussi permettre de reconnaître les pratiques et informations qui mettent en danger la santé des personnes.

Nos politiques publiques devront pour ce faire concentrer leurs efforts sur l'émergence de dispositifs qui allient de façon vertueuse le monde scientifique et les pratiques populaires, afin qu'ils s'enrichissent mutuellement.

Notre politique de santé devra aussi être cohérente avec nos ressources propres et la structure de notre territoire.

En effet, nous ne pouvons pas attendre de bénéficier d'un haut niveau de qualité des soins, d'une disponibilité permanente du système de soins et des soignants, tout en étant **dépendants des autres, comme pour le don du sang.**



6. NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

6.1. La conquête du pouvoir

6.1.1. Faire évoluer les relations avec la puissance coloniale

- Accéder à l'autonomie la plus étendue possible

Le projet politique immédiat de l'ANG est d'emmener ou de contraindre l'État français à négocier avec la représentation légitime du peuple guadeloupéen, **un statut d'autonomie adapté aux besoins** de notre pays et de son peuple.

Ce niveau d'autonomie devra nous permettre d'exercer l'autorité des Guadeloupéens – à travers leur représentation politique – dans tous les domaines qui ne relèvent pas des strictes compétences régaliennes de l'État français.

Ce statut d'autonomie devra contenir la compétence la plus large qui soit au plan international, qui permette d'intégrer de plein droit et de plein exercice les instances de coopération économique, culturelle, sanitaire, éducative, de recherche scientifique, sportive de notre région.

6.1.2. Prendre en main les actuels organes politiques et d'administration du pays

- L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE

Le processus qui nous conduira à cette autonomie étendue peut être plus ou moins long. Il nécessitera que nous maîtrisons et prenions en main pan par pan, étape par étape, les différents organes de gouvernance politique afin d'en avoir la meilleure prise possible.

En principal, il conviendra de prendre les commandes d'une assemblée territoriale.

La transformation des deux assemblées existantes en une assemblée territoriale, constituera un de nos axes prioritaires immédiats.

- LES MUNICIPALITÉS ET LES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION

Notre objectif sera d'avoir l'influence la plus significative possible qui permette d'intégrer la gestion des communes et des EPCI dans un projet guadeloupéen et que la logique concurrentielle entre communes ne soit plus le fondement de leurs projets.

Cette démarche pourra nécessiter des redéfinitions telles que celle des compétences des EPCI.



6.2. Développer et renforcer l'ANG

6.2.1. Renforcer l'unité des membres et de la direction

Nul ne peut tout savoir, nul ne peut s'affranchir d'apprendre.

La réalisation de notre projet politique ne peut se faire sans une organisation forte, construite par des membres éclairés et unis sur les orientations stratégiques.

L'unité interne nécessite une appropriation des fondamentaux politiques et idéologiques du parti par ses dirigeants et ses adhérents. Elle implique aussi la participation la plus large à la définition des objectifs, l'élaboration des stratégies et la mise en œuvre des actions.

Cette démarche d'unification doit reconnaître les différences et s'en nourrir, mais nécessite aussi des bases communes et partagées. Ces bases se construisent dans une claire définition de la ligne politique et de ses fondements idéologiques politiques, et s'enrichissent aussi dans l'action commune et le partage d'expérience sur le terrain.

6.2.2. Développer la compétence politique des adhérents

Afin d'intervenir efficacement dans nos actions politiques et citoyennes, nous, adhérents et dirigeants de l'ANG, auront besoin de renforcer notre socle de connaissances et le niveau de compréhension de notre pays, de son environnement, du monde, et des événements qui surviendront dans notre parcours, à notre initiative et venant de l'environnement.

6.2.3. Mobiliser la composante jeune de l'ANG

Nous avons constitué au sein de l'ANG une entité nommée Mouvans jennès afin de permettre l'expression et la contribution de la tranche la plus jeune de notre parti. Mouvans jennès est aussi pour nous la reconnaissance du fait jeune et des questions spécifiques qui se posent à la jeunesse de notre pays, sans les dissocier de la situation générale. Une telle démarche entend aussi donner à notre organisation les moyens d'une mobilisation de la jeunesse de Gwadeloup sur les problèmes généraux du pays et sur ses préoccupations spécifiques. Elle constitue aussi un levier de formation et de renouvellement de nos cadres.

6.3. Travailler à l'unité et au renforcement du mouvement national



Seul le **lyannaj pou nasyon Gwadeloup** que nous appelons de nos vœux est capable de sauver l'essentiel.

Comme nous l'avons indiqué lors des élections régionales de 2021, nous considérons que notre organisation ne pourra être la seule porteuse d'un projet anticolonialiste et d'émancipation de notre pays. Ce combat devra rassembler le plus grand nombre de ceux qui constituent les forces anticolonialistes et émancipatrices de notre pays, si nous voulons prétendre à le faire partager par notre peuple.

Nous travaillons d'ores et déjà à ce mouvement unitaire et visons son renforcement.

Il impose cependant des règles fondées sur la reconnaissance de l'appartenance à ce mouvement d'émancipation et de décolonisation, sur le respect des différences, le rejet de tout comportement qui poserait des contradictions en notre sein au même niveau que celles antagoniques avec la puissance coloniale.

6.4. La mobilisation économique

Notre combat exige que nous investissions la sphère économique. Il doit se faire tant dans la création d'activités visant nos **objectifs de développement et de souveraineté alimentaire et politique**, que dans l'appropriation des moyens de production. Nous devons à cet effet nous pencher sur ces mécanismes d'appropriation qui le permettront, qu'ils soient de droit public ou de droit privé.

L'un des axes majeurs de cette orientation repose sur la maîtrise des **ressources et moyens énergétiques**, en ayant une exigence forte sur leur impact sur notre **environnement** et la **santé** de nos populations.

Nous devons ainsi et dès à présent, œuvrer à l'émergence d'un nouveau modèle économique, plus soucieux de la qualité de vie des personnes, qui ne soit pas fondé sur l'exploitation humaine, tout en étant performant dans ses objectifs économiques et sociaux.

7. AXES PRIORITAIRES

7.1. La conquête du pouvoir

Le projet d'autonomie que nous visons et auquel nous avons décidé d'emmener l'État français, implique de notre part l'élaboration d'un projet d'évolution statutaire qui servira de base à la négociation avec les autorités françaises.



Cet objectif d'évolution de nos relations avec la puissance coloniale française nécessitera :

- D'utiliser dès à présent les voies législatives et juridiques en vue de l'évolution de la situation politique
- De conquérir les actuels organes politiques et d'administration du pays, et pour ce faire participer aux consultations électorales
- Si nous le jugeons utile, d'avoir une représentation au sein des assemblées parlementaires françaises.

7.2. Travailler au développement et au renforcement de l'ANG

Le niveau des objectifs politiques poursuivis par notre jeune organisation lui demande :

- De renforcer l'unité politique de ses membres et particulièrement au sein du Boula, par la formation politique et la connaissance de notre pays
- De mobiliser ses membres dans les actions politiques et citoyennes visées par notre projet politique
- De renforcer notre base dans les communes ou intercommunalités, et dans les kadans

7.3. Environnement et climat

La reconnaissance de l'urgence climatique ne rencontre guère plus de scepticisme. Mais la complexité et l'extrême gravité de ce problème peut nous réduire à l'immobilisme. Afin que nous développions un niveau de compréhension du problème, qui nous permette d'accompagner nos populations dans la conception et la mise en œuvre des meilleurs moyens de porter notre contribution à cette gageure de niveau planétaire, mais aussi à savoir la gérer chez nous, nous nous emploierons sans délai à :

- Informer et former nos membres
- Mobiliser nos membres dans des actions citoyennes locales et nationales
- Exiger la formation de nos enfants à l'école